

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2010 12			Exercice N-1 31/12/2009 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	19 255.60	19 255.60		17 250.91	17 250.91	100.00	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	10 542.56	6 612.77	3 929.79	1 925.42	2 004.37	104.10	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	TOTAL I	29 798.16	25 868.37	3 929.79	19 176.33	15 246.54	79.51	
	Comptes de liaison TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CREANCES (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés							
	Autres créances	6 542.89		6 542.89		6 542.89		
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	1 202 219.31		1 202 219.31	45 645.17	1 156 574.14	NS		
Charges constatées d'avance (3)								
	TOTAL III	1 208 762.20		1 208 762.20	45 645.17	1 163 117.03	NS	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 238 560.36	25 868.37	1 212 691.99	64 821.50	1 147 870.49	NS	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2010	12 31/12/2009	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres				
	Fonds associatifs sans droit de reprise	596 821.50	118 501.77	478 319.73	403.64
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	5 600.46	53 680.27	59 280.73	110.43
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
	TOTAL I	602 421.96	64 821.50	537 600.46	829.36
	TOTAL II				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison				
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	582 170.00		582 170.00	
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	TOTAL III	582 170.00		582 170.00	
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 664.17		20 664.17	
	Dettes fiscales et sociales	7 435.86		7 435.86	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	TOTAL IV	28 100.03		28 100.03	
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 212 691.99	64 821.50	1 147 870.49	NS

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

28 100.03

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

FEDERATION DES SPECIALITES MEDICALES

54 Boulevard Rodin

92130 ISSY LES MOULINEAUX

ANNEXE DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

FIDUCIAIRE DE VINCENNES

47 avenue Foch

94300 VINCENNES

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n° 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les méthodes comptables appliquées aux ressources :
Les subventions sont comptabilisées conformément à leur convention de financement.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	19 256		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	6 976		3 567
TOTAL	6 976		3 567
TOTAL GENERAL	26 231		3 567

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			19 256	19 256
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			10 543	10 543
TOTAL			10 543	10 543
TOTAL GENERAL			29 798	29 798

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 005	17 251		19 256
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 050	1 563		6 613
TOTAL	5 050	1 563		6 613
TOTAL GENERAL	7 055	18 813		25 868

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 251				
Matériel de bureau informatique mobilier	558	1 004			
TOTAL	558	1 004			
TOTAL GENERAL	17 809	1 004			

Taux et durée des amortissements:

Immobilisations incorporelles

Site Internet Taux 100% Linéaire 1 an

Immobilisations Corporelles

Matériel Informatique Taux 33.33% Dégressif 3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Débiteurs divers	6 543	6 543	
TOTAL	6 543	6 543	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	20 664	20 664		
Personnel et comptes rattachés	1 589	1 589		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 654	5 654		
Autres impôts taxes et assimilés	193	193		
TOTAL	28 100	28 100		

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
HAS	37 000			37 000	37 000
DGOS	605 000			545 170	545 170
TOTAL	642 000			582 170	582 170

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	6 543
Total	6 543

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 990
Dettes fiscales et sociales	2 417
Total	5 407

ANNEXE

Exercice du 01/01/2010 au 31/12/2010

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

En 2010, la FSM a fait appel à un cadre de direction en tant que personnel extérieur à l'entreprise, détachée par la Fédération Hospitalière de France et en tant que salariée cadre à partir du 1/01/2011.

Les membres du conseil d'administration ne sont pas rémunérés.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à la dis- position de l'entreprise
Cadres	1	1
Employés	1	
Total	2	1

Valorisation des contributions volontaires

L'association a bénéficié durant l'exercice 2010 d'une mise à disposition gratuite de locaux de la part du CNOM.

Fédération des Spécialités Médicales

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

54, boulevard Rodin
92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Fédération des Spécialités Médicales

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

54, boulevard Rodin
92130 Issy-les-Moulineaux

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Fédération des Spécialités Médicales, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'assemblée générale. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'un audit.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

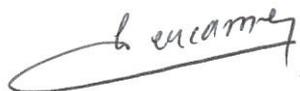
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 29 juin 2011

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Jean-Pierre VERCAMER